



ACADÉMIE DE NANCY-METZ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Nancy, le 6 septembre 2024

Nancy, le 6 septembre 2023
Benjamin HERRUT

Inspecteur d'Académie, Inspecteur Pédagogique
Régional Arts plastiques
à

Mesdames, messieurs les professeurs d'arts plastiques
S/C de Mesdames, Messieurs les Chefs
d'Établissement

Partie commune

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour votre implication et votre engagement constant lors de l'année scolaire écoulée. Ayant à cœur de vous accompagner dans vos missions pour la réussite des élèves, nous vous rappelons les priorités pédagogiques définies par [la circulaire de rentrée 2024](#). L'ensemble de ces priorités vise à **assurer la cohésion sociale dans l'École et par l'École, pour ne laisser aucun élève sur le bord du chemin**. Les éléments qui suivent sont issus de chacun des quatre axes qui structurent cette circulaire.

[Les groupes de besoins en Français et Mathématiques](#), mis en œuvre à la rentrée en 6^e et 5^e, facilitent la différenciation pédagogique à même de faire progresser chaque élève, quel que soit son profil, afin d'atteindre les compétences attendues. La composition de ces groupes a vocation à évoluer au cours de l'année, en fonction des résultats aux différentes évaluations (nationales en début d'année scolaire, puis menées par les équipes pédagogiques). Il en est de même cette année pour les groupes à effectifs réduits au lycée professionnel en mathématiques et en lettres en classes de seconde et première.

Nous invitons plus largement les professeurs de toutes les disciplines à mettre en place des stratégies pédagogiques favorables à la prise en charge de tous les élèves. Pour cela, des temps d'échanges en équipes (disciplinaires, pluridisciplinaires et avec la vie scolaire) seront utiles pour partager et harmoniser les pratiques (différenciation, évaluations au services des apprentissages et certificatives) en lien notamment avec les nouvelles modalités de certification (Diplôme National du Brevet).

Pour permettre à chaque élève d'exprimer tout son potentiel, les dispositifs de découverte des métiers au collège et les stages de seconde sont poursuivis, des parcours différenciés sont initiés au lycée professionnel. Les équipes pédagogiques veilleront à valoriser l'investissement des élèves et à alimenter leur réflexion sur leur parcours de formation.

L'École du futur, en construction dès à présent, doit donner aux élèves des clés de compréhension d'un monde en mutations rapides, porteur de nouveaux défis, en les confrontant à ce qui fait la singularité de notre culture scolaire : l'approche raisonnée et documentée des problématiques scientifiques et sociales. Pour cela, de nombreuses actions porteuses de sens, dans lesquelles chacun peut s'impliquer et devenir acteur, sont menées dans les établissements. [Le CNR, « Notre école, faisons la ensemble ! »](#), donnera à nouveau la possibilité cette année de mettre en œuvre des projets favorisant une école plus exigeante, plus émancipatrice, plus protectrice et permettant de renforcer la maîtrise des savoirs fondamentaux. La forte mobilisation académique au service de l'éducation au développement durable, notamment via les labellisations E3D, se poursuit cette année.

Le travail de renforcement des compétences psychosociales s'amplifie, en lien avec l'attention portée à la santé de nos élèves.

Tous les personnels peuvent être accompagnés dans leur développement professionnel et dans l'appropriation de ces priorités pédagogiques par la formation.

[Le Programme Académique de Formation](#) est ouvert à l'abonnement jusqu'au 18 septembre 2024 inclus, puis à la préinscription jusqu'au 2 octobre 2024 inclus.

[Le Réseau Canopé Grand-Est propose un plan de formation de rentrée](#) entièrement organisé à distance, composé de 14 parcours thématiques.

La pleine inclusion scolaire, réaffirmée dans la circulaire de rentrée 2024, reste un objectif central pour lequel nous devons continuer à œuvrer collectivement. Dans ce contexte, il est essentiel que chaque professeur puisse élargir ses compétences pour répondre aux besoins spécifiques de certains élèves. Le Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Éducation Inclusive (CAPPEI) constitue une réponse appropriée à cet enjeu.

La formation académique préparatoire au CAPPEI, que nous vous encourageons vivement à suivre, n'est pas seulement une étape vers l'obtention d'une certification. Elle offre l'opportunité d'enrichir les pratiques pédagogiques, d'acquérir des outils concrets, et d'échanger avec des pairs sur des stratégies efficaces pour favoriser la réussite de chaque élève, parmi lesquels, les élèves à besoins éducatifs particuliers. Les enseignants intéressés pourront se faire connaître lors de l'appel à candidature qui sera diffusé sur *Partage* en janvier 2025.

Les corps d'inspection vous soutiennent dans votre action et vous souhaitent une excellente année scolaire.

Les IA-IPR et les IEN2D de l'académie de Nancy-Metz

Partie disciplinaire : arts plastiques

Chères et chers professeurs d'arts plastiques,

Il est de coutume de débiter cette lettre de rentrée en souhaitant la bienvenue aux professeurs nouvellement nommés dans l'académie, qui rejoignent un territoire culturellement riche et accueillant. Je tiens également à féliciter les 6 stagiaires lauréats de concours de recrutement des enseignants du second degré à qui nous souhaitons une excellente entrée dans le métier. À cet égard, ils pourront bénéficier de l'accompagnement de tuteurs terrains expérimentés, envers qui je réitère tous mes remerciements pour avoir accepté cette mission. Leur formation sera, quant à elle, assurée par l'équipe de formateurs académiques, dont l'implication reste sans faille et à qui j'adresse également toute ma reconnaissance.

En préambule, je tenais également, une nouvelle fois, à saluer la qualité de votre engagement et la dynamique que vous avez su déployer au cours de l'année passée. Elle se concrétise par les différents projets et expositions que vous avez mis en place, visant à valoriser les productions des élèves. Elle aura également permis la concrétisation d'une multitude d'événements en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, aussi bien que les différents temps forts académiques, dans lesquels vous avez su inscrire vos actions. Elle aura rendu visible le rôle central et fédérateur des enseignements artistiques au sein de l'école. En ce qui concerne les arts plastiques, la singularité de notre matière permet la valorisation des compétences de l'ensemble des élèves et suscite par la pratique artistique un sentiment de plaisir dans leur travail, une prise de confiance en leurs capacités et une ouverture à l'art et à la culture qui contribuent à réduire les inégalités sociales et territoriales.

Une nouvelle année scolaire qui débute est une nouvelle page blanche à écrire. Il apparaît néanmoins essentiel de nous appuyer sur les dispositifs existants, de les consolider, tout en se projetant vers de nouvelles perspectives afin de « **ne laisser aucun élève au bord du chemin** », tel que nous y engage la [circulaire de rentrée](#), accessible dans une [version interactive](#), pour mieux accompagner la mise en œuvre des thématiques prioritaires.

Les lignes majeures sont rappelées dans cette lettre de rentrée et témoigne du défi que doit relever l'école pour accompagner l'ensemble des élèves vers la réussite, l'épanouissement et le dépassement. Nous devons donc, plus que jamais, poursuivre nos actions en considérant **la richesse et la singularité de notre discipline**, pour développer une pédagogie innovante, étant ici précisé que « ***l'acquisition d'une culture littéraire, scientifique, historique et artistique est [...] la condition, d'une part, de la réussite des élèves, et d'autre part, de la conscience de leur destinée partagée. Il s'agit donc d'un puissant vecteur de cohésion sociale qui doit être au cœur de notre ambition pour les élèves*** »¹.

En ces temps tumultueux à maints égards, nous devons faire preuve d'ambition et d'imagination et garder à l'esprit, les valeurs de partage, de transmission et les objectifs de réussite pour l'ensemble des élèves. Ils doivent nous animer au quotidien et faire vivre avec force ce bien commun que nous partageons, qui est l'École. Comme cela a été rappelé par monsieur le Recteur, nous devons donc, plus que jamais, assurer la cohésion sociale au sein de l'École et par l'École. Aussi, je ne peux que vous encourager en ce sens, à développer et à poursuivre la mise en œuvre de projets fédérateurs engagés pour promouvoir les valeurs sociales et écologiques, telles que le projet participatif [Inside-Out](#) proposé par l'artiste J-R, à la faveur de la mobilisation des professeurs d'arts plastiques du [Lycée de la Communication de Metz](#) et du collège les Gaudinettes de Marange-Silvange. Cette remarquable démonstration d'un usage raisonné de l'art comme

¹ Circulaire de rentrée publiée au [Bulletin officiel n° 26 du 27 juin 2024](#) <https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo26/MENE2417753C>

engagement social du goût du dépassement et de l'ambition, ainsi que de l'engagement des élèves au quotidien, par une des pratiques pédagogiques, en lien avec la nature telles que le projet **Les pieds dans le gazon**, porté au collège La plante Gribée de Pagny-sur-Moselle, lauréat du [prix académique de l'innovation pédagogique](#).

L'année scolaire sera, par ailleurs, marquée par un agenda relatif à la mémoire et à la culture, au regard des 80 ans de la Libération, nous devons nous saisir de l'émotion qu'inspirent ces commémorations. Cette culture humaniste qui prône le respect et nous engage à mutualiser. Autour de la mémoire, elle doit permettre de multiplier les rencontres avec les oeuvres, à ce titre un [document académique](#) a été produit en lien avec les formations de bassin qui se poursuivront cette année.

En outre, **le bien-être aussi bien des élèves que celui des professeurs**, auquel je reste particulièrement attaché, demeure une priorité, je ne peux que vous conseiller la lecture de la [lettre d'information](#), issue de l'enquête de la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance, à partir des questions de la première édition du baromètre du bien-être au travail, associée aux recherches en sciences sociales.

Il s'agit de remettre le bien-être, comme condition *sine qua non*, pour mieux vivre ensemble, pour mieux faire société et éduquer les futurs citoyens de demain. Elle répond à une nécessaire cohésion entre l'ensemble des membres des personnels de la communauté éducative et de l'institution, notamment face à la montée des violences.

Cette nouvelle rentrée vient également confirmer quelques transformations :

Afin de redonner leurs justes valeurs aux diplômes du baccalauréat, au lycée et du brevet, au collège dès la session 2025, les conditions d'obtention du Diplôme National du Brevet sont révisées. Le calcul de la note du contrôle continu sera, dès à présent, effectué sur les notes attribuées par les professeurs de l'ensemble des disciplines, tandis que les **épreuves terminales** compteront désormais pour **60% de la note**, contre 50 % actuellement. Une harmonisation des pratiques d'évaluation en collège doit être réfléchie, afin de garantir une équité territoriale, ainsi qu'une adéquation entre le contrôle continu et le contrôle terminal pour les élèves.

Enfin, concernant l'évaluation, les sciences cognitives nous rappellent qu'il s'agit d'un puissant levier pour favoriser l'engagement des élèves dans les apprentissages. Aussi, il reste primordial de s'appuyer sur la visée formative et formatrice de l'évaluation par compétences pour amener chaque élève à développer toutes ses potentialités et à dépasser ses aptitudes.

Garantir l'égalité des chances et lutter contre toutes formes d'assignations

Laisser sa chance à chaque élève, favoriser sa progression, son estime de soi pour lutter contre toute forme d'assignation, de déterminisme, voire de préjugés, par la mise en oeuvre de pédagogies innovantes et ainsi construire l'École de demain, telle est la tâche que nous devons nous fixer pour les années à venir. Elle doit être notre source principale de motivation et de réussite au quotidien et nous animer pour accompagner au mieux nos élèves.

L'ouverture de **classes à horaires aménagés arts plastiques** se poursuit cette rentrée, et j'ai le plaisir de vous informer d'une ouverture au collège La Paraison de Lemberg, portant ainsi à six le nombre de CHAAP, dans un maillage territorial visant le désenclavement géographique et contribuant ainsi à un renforcement de l'offre de formation pour les enseignements artistiques.

Ce dispositif s'avère particulièrement efficace pour favoriser la mixité et lutter contre les inégalités sociales et scolaires par une pédagogie de projet ambitieuse, dans des territoires souvent défavorisés. Il renforce l'accès à la culture pour des élèves qui en sont souvent éloignés, par une pratique artistique renforcée et un travail élaboré autour de l'ambition scolaire envers les élèves, les guidant vers davantage de confiance en eux. Le travail particulièrement remarquable des élèves du collège Rabelais de Metz, en lien avec l'oralité, les transforme en petits médiateurs du Centre Pompidou-Metz, leur a permis d'assurer des médiations à destination de publics extérieurs et d'engendrer pour les élèves, un sentiment de fierté envers leurs capacités. Je remercie les professeurs en charge, de nos désormais six classes à horaires aménagés et mesure pleinement le travail et l'investissement nécessaires pour construire une programmation aussi dense et riche.

Une [charte des CHAAP](#) a été rédigée par l'inspection générale où figure un document important qui explicite les invariants de ce type de classes à horaires aménagés.

De nombreux projets d'ouverture devraient encore voir le jour, je l'espère, pour parfaire et enrichir l'offre au sein des quatre départements et je vous encourage, bien évidemment, à souscrire à cette dynamique. Je reste disponible pour vous accompagner dans l'écriture de vos projets et dialoguer avec vous selon la

faisabilité, de leur ouverture ou encore d'enseignement optionnel ou de spécialité dans vos territoires et prioritairement ceux les moins favorisés ou les plus isolés
La circulaire de rentrée met à nouveau l'accent cette année sur la place prépondérante des pratiques artistiques et de la culture, comme facteur de cohésion au sein de l'école avec un impact fort sur le climat scolaire et l'ambition des élèves.

Semaine EntreLacs des Arts et de la Culture

Après une première édition remarquable grâce à votre concours et la mise en valeur des arts plastiques au sein du rectorat, parée pour l'occasion des projets issus des quatre coins de l'académie, ainsi que la dynamique initiée au sein de vos établissements, la **semaine académique des Arts et de la Culture, EntreLacs** sera reconduite du **5 au 16 mai 2025**. Il me semble primordial de rendre visible et de valoriser, lors de cet événement particulièrement fédérateur, le rôle de notre discipline et de manière plus générale, des arts et de la culture, dans le parcours des élèves. Vous pouvez d'ores et déjà noter cette date dans vos agendas.

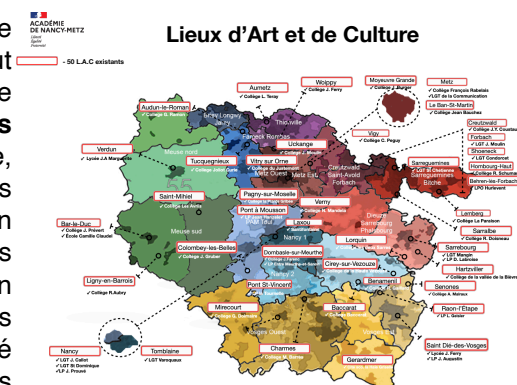
Je compte particulièrement sur le réseau des L.A.C de l'académie, ainsi que sur les nombreuses galeries d'établissements pour proposer, à cette occasion, de riches expositions, valorisant les projets des élèves, de favoriser la rencontre avec les oeuvres et la création artistique.



Lieux d'Art et de Culture

La forte dynamique nationale autour des **Espaces et Lieux de Rencontre avec les Oeuvres** et de **déploiement académique des Lieux d'Art et de Culture**, répartis au sein des quatre départements, ainsi que l'accompagnement de qualité effectué avec ces derniers, permet à présent de compter sur un réseau qui s'est, comme vous le savez, fortement densifié et structuré ces dernières années, portant à plus de 50 le nombre de L.A.C dans l'académie, grâce à l'appui et à l'accompagnement de **Jérémy Lopez, chargé de mission sur ce dossier auprès de la DAAC**. De nombreuses demandes d'accompagnement sont en cours et nous souhaitons poursuivre cette expansion, pour qu'un nombre croissant d'établissements soit doté de cet outil pédagogique au service de la rencontre avec l'oeuvre.

Il reste capital de tirer parti des réalisations des élèves pour susciter une diversité des productions et leur prise de parole. Je compte tout particulièrement sur vous pour vous emparer de ce dispositif et faire vivre ces L.A.C, point d'ancrage territorial, en **engageant le travail avec les écoles de secteur**, autour de la **pratique de la médiation**, par exemple, tout en facilitant la co-éducation et en invitant, lorsque cela est possible, les parents à participer à des temps de restitution au sein de l'École. Il en résulte que ce travail de sensibilisation aux oeuvres, ancré dans le parcours d'éducation artistique et culturelle se trouve renforcer par la réflexion engagée sur la compétence « exposer » et la prise en compte des modalités de présentation des projets artistiques au sein d'un espace dédié à leurs monstrations. De nombreux **supports et ressources** ont été produites en ce sens sur lesquels vous pouvez-vous référer pour développer vos galeries d'expositions en établissements, tels que la fiche archiclasse consacrée à ce sujet https://archiclasse.education.fr/Fiche-13-E_LRO



Cette année scolaire va également contribuer au développer du lancement d'une **labellisation des Lieux d'Arts et de Culture**, afin de rendre visible et identifiable par chacun, l'engagement de vos établissements dans la valorisation de la pratique artistique et la rencontre avec l'oeuvre.

Veiller à accompagner les élèves dans leur orientation

Enfin, la question de l'orientation est primordiale pour lutter contre le déterminisme social en accompagnant les élèves à la découverte des métiers vers lesquels ils souhaiteraient se diriger. Celle-ci s'effectue au collège et se poursuivra avec l'aide des psy-EN, mais reste l'affaire de tous. Une connaissance fine des possibilités de poursuite d'études pour nos élèves s'avère importante pour les y accompagner. Une carte **académique interactive** des formations artistiques en lycée et dans le supérieur reste d'actualité et un **document** a été produit lors des journées de formation de lycée, dans l'objectif de parfaire les connaissances du *continuum de formation*, car aucun élève ne devrait se priver d'une orientation ambitieuse. Une connaissance fine du continuum de formation pour les élèves reste une clé pour mieux les y accompagner, aussi bien dans les spécificités des écoles d'art et des formations en lien avec la création artistique.

« *La lutte contre les assignations implique également que l'École soit le lieu de la fabrique du citoyen et lutte contre tous les stéréotypes qui enferment nos élèves dans un système de représentation qui freine leurs ambitions.* ». Veillons à proposer à nos élèves des aspirations d'élévation par le biais de notre discipline.

☑ Des dispositifs d'excellence présents dans l'académie, tels que la CPES-CAAP du lycée Chopin de Nancy, constituent des ressources locales importantes, pas toujours connus des élèves. Ces filières mériteraient d'être présentées dès le collège afin qu'ils puissent s'y projeter et construire avec leurs parents une orientation ambitieuse.

L'exigence pédagogique et la transmission des savoirs fondamentaux

La transmission des savoirs fondamentaux, qui nous concerne tous, permet d'apporter une réponse individualisée, tel l'objectif des groupes de besoin pour les mathématiques et le français, fait déjà partie de notre ADN, nous devons encore la renforcer au sein de l'unité de la classe, par une prise en charge différenciée des élèves, notamment par un **processus d'étayage renforcé**. Il importe de penser et d'organiser les différentes temporalités dans la scansion du cours d'arts plastiques afin d'être en mesure d'accompagner individuellement chaque élève dans la réalisation de sa production et par là-même l'inviter à progresser.

Le processus d'étayage et la place de l'oralité ont été l'objet de la conférence didactique, qui s'est tenue au centre Pompidou Metz, le 20 mars 2024 en présence d'Isabelle Claverie, maîtresse de conférences à l'Université d'Aix-Marseille et dont vous trouverez les éléments théoriques qui en sont issus, dans le [document de présentation](#).

La circulaire de rentrée de l'an dernier mettait particulièrement l'accent sur le renforcement de la maîtrise **des savoirs fondamentaux, lire, écrire, compter, résoudre des problèmes**, afin de **renforcer l'autonomie de pensée des élèves, lutter contre les inégalités scolaires et sociales**, cette priorité est constante cette année, et nous devons rester attachés à contribuer pleinement à ces objectifs qui apparaissent naturellement dans les programmes disciplinaires, ainsi que dans les compétences visées par le socle commun. La pratique régulière de l'écriture et de la lecture sont des exigences. Nous devons également souligner une pratique disciplinaire qui conjugue des pratiques d'explicitation des productions, de verbalisation autour des projets, qui confèrent aux élèves les clés pour s'exprimer avec aisance à l'oral, tout au long de la scolarité.

Enfin, j'ai le plaisir de vous annoncer que, dans le cadre de l'excellente exposition [La BD à tous les étages](#) qui se tient, **au Centre Pompidou Paris, jusqu'au 4 novembre 2024** l'académie de Nancy-Metz figure parmi celles qui participent à un grand concours de bande dessinée, à destination des collégiens et des Lycéens de France Métropolitaine. Soutenue par le Fonds Hélène et Édouard Leclerc pour la culture, partenaire de l'événement. celui-ci se déroulera du **2 septembre au 15 novembre 2024**, et vise à mettre en lumière la bande dessinée, par la réalisation de planches et pourront révéler de futurs talents.

Celles-ci répondront à l'exigence du format A4 comportant une narration sur une thématique libre.

Un jury académique, puis national décernera différents prix aux lauréats et je vous encourage vivement à inscrire vos élèves à s'y engager.

L'appel à projet " La BD à tous les étages", ainsi que le formulaire d'inscription, le règlement complet et le guide pas à pas, sont à retrouver sur **Adage**. Vous pouvez, par ailleurs, solliciter votre référent culture, afin d'obtenir un accès au profil rédacteur de projet.



Qu'il s'agisse des élèves issus de la ruralité ou ceux résidant en zones urbaines, les difficultés rencontrées par nos élèves font qu'ils demeurent trop souvent éloignés de l'art et de la culture, l'École et au premier plan ses professeurs doivent poursuivre ce travail visant à gommer toutes les formes d'assignations, de telle sorte que l'ambition des élèves puisse être facilitée et que le rôle, si important qu'elle joue dans notre société en tant qu'ascenseur social soit préservé. Cet accès égalitaire à la culture, dont vous êtes les garants, représente l'un des facteurs de distinction, le niveau d'instruction et l'origine sociale, infléchissant les pratiques culturelles. À ce titre, le temps accordé à la culture artistique, à l'étude des oeuvres et à l'histoire des arts, fondement de la didactique des arts plastiques, faisant dialoguer pratiques artistiques et références présentées, doit être valorisé et explicitée.

Enseignement en Lycée :

Avant toute chose, j'ai l'immense plaisir de vous annoncer l'**ouverture d'un enseignement optionnel arts plastiques** mis en place à cette rentrée, au **lycée Hanzelet de Pont-à-Mousson**. Il s'agit ici d'un premier jalon permettant aux élèves de secteur de poursuivre l'enseignement des arts plastiques au-delà du collège, par une offre de proximité tout au long du lycée.

Comme chaque année des [concours à destination des lycéens](#) sont proposés, tels que le [Concours de la meilleure photographie d'un lieu de mémoire de la Résistance et de la déportation](#) dont l'objectif vise à exprimer sa sensibilité aux aspects artistiques et architecturaux des lieux de Mémoire dont regorgent notre académie, thématique qui fait l'objet des journées de formation de bassin.

Le **Concours général des Lycées**, en ce qui concerne les arts plastiques, constitue une opportunité pour vos élèves qui souhaitent se confronter, par la réalisation de projets ambitieux de leurs productions plastiques, dont la thématique sera prochainement publiée.

L'ensemble des informations nécessaires pour accompagner les élèves sont à retrouver sur la page <https://eduscol.education.fr/1443/sujets-et-rapports-de-jury-du-concours-general-des-lycees-et-des-metiers>

Baccalauréat 2025 :

Le programme de l'enseignement de spécialité en arts plastiques de la classe terminale institue des **œuvres, thèmes et questions de référence pour le Baccalauréat**, qui sont régulièrement renouvelés et publiés au Bulletin Officiel² de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports. En ce qui concerne l'enseignement de spécialité arts plastiques, ils sont partiellement renouvelés, avec l'apparition d'un nouveau questionnement : **Documenter ou augmenter le réel**.

Voici le [corpus](#), ainsi que les [questionnements des programmes](#) à compter de la rentrée scolaire 2024

➔ De précieuses [ressources](#) ont été élaborées par les professeurs de lycée de l'académie Nancy-Metz, qui pourront néanmoins alimenter vos réflexions concernant les projets pédagogiques en collège. D'autres sont en cours d'écriture et seront proposées prochainement.

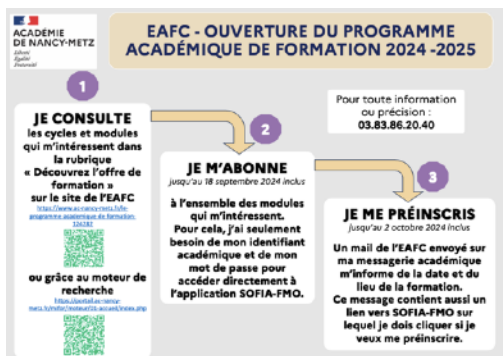
☑ Le stage de seconde, obligatoire pour tous les élèves en voie générale et technologique, est reconduit afin de permettre à chacun de consolider ses vœux d'orientation et de poursuivre la découverte des métiers. Il peut être intéressant d'accompagner vos élèves vers des stages, dans des filières artistiques et de leur faire découvrir l'étendue des métiers existants liés à l'art et à la culture.

PLAN DE FORMATION 2024-2025

La formation continue évolue. Elle a vocation à se déployer majoritairement en dehors du temps de face-à-face pédagogique, ou à donner lieu, en cas d'absence anticipée, à une prise en charge pédagogique des élèves. Il nous appartient, à l'échelle académique ou locale, d'en proposer sous formes de modalités innovantes, adaptées aux exigences actuelles, et de privilégier les formations en proximité, les actions d'observations en classe, les webinaires, etc.

De nouveaux dispositifs se mettent ainsi progressivement en place pour vous accompagner vers l'acquisition ou la consolidation de compétences autour de besoins identifiés, dont vous nous faites part, lors des visites-conseils et rendez-vous de carrière.

Tout d'abord, pour répondre au mieux à vos besoins de formation, pour la cinquième année consécutive, la région académique Grand Est et les académies de Nancy-Metz, Reims et Strasbourg s'associent à [Réseau Canopé Grand-Est](#), en proposant un plan de formation de rentrée entièrement organisé à distance. Il comprend **14 parcours** thématiques regroupant **plus de 75 modules**. Il se déroulera du 15 septembre au 15 novembre 2024.



Par ailleurs, l'École Académique de la Formation Continue propose un nombre important de parcours qui viennent compléter l'offre disciplinaire, dans une visée de développement professionnel et afin de répondre au mieux aux besoins exprimés.

L'ensemble de ces formations du [Programme Académique](#) est ouvert à l'abonnement jusqu'au 18 septembre 2024 inclus, une seconde campagne de préinscription lui succèdera jusqu'au 2 octobre 2024 inclus. Un flyer proposé par l'EAFC, qui retrace les modalités d'abonnement et de pré-inscription, vous a récemment été communiqué par courriel en ce sens.

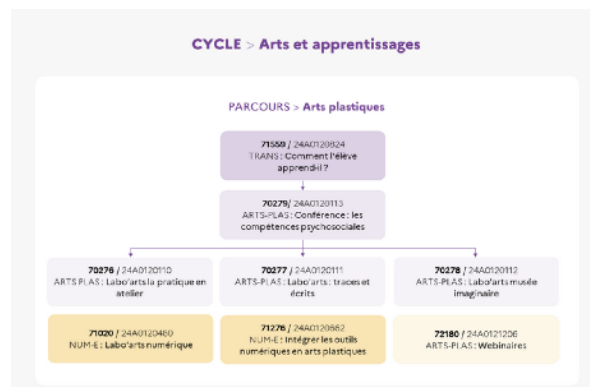
² Bulletin Officiel n° 1 du 4 janvier 2024 : <https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo1/MENE2330071N>, actualisé par la Note de service du 4-12-2023

L'offre comprend une quarantaine de cycles thématiques et métiers, tous accessibles sur le site de l'E AFC. J'attire également votre attention sur les [formations complémentaires](#) proposées par la DAAC, telles que les rendez-vous culture au sein des structures partenariales, ainsi que la formation Lieux d'arts et de culture qui est reconduite cette année.

Les inscriptions, particulièrement nombreuses l'an dernier, ne font que confirmer leur qualité en ce qui concerne notre discipline. Celle-ci a été construite par les formateurs académiques et témoigne de nouvelles dynamiques, ainsi que de nouveaux formats pour s'adapter aux enjeux de disponibilité et afin de limiter les contraintes liées aux trajets.

Vous trouverez l'intégralité du parcours arts plastiques sur la page dédiée : <https://www.ac-nancy-metz.fr/cycle-enseignants-arts-et-apprentissages-124324>

Le [cycle arts et apprentissages](#), vise à actualiser certaines compétences et d'interroger les postures enseignantes, afin d'en renouveler les pratiques dans la perspective d'un développement professionnel et d'une plus grande performance éducative. Irriguées par des temps de pratiques traditionnelles, hybridées ou numériques, celles-ci engagent à percevoir la nécessité d'une mise en activité rapide des élèves, suscitant l'émergence de projets individuels pour ces derniers et de mobiliser le champ théorique, notamment référentiel, source de questionnement en lien avec le processus de création en cours. Les formations visent, à investiguer les possibilités offertes par les différents espaces et formes scolaires, ainsi qu'à favoriser les partenariats avec les structures culturelles, afin d'en faciliter la fréquentation et la découverte. Par ailleurs, elles donnent accès aux différentes pratiques plastiques et aux œuvres, ainsi qu'une relation privilégiée avec les écoles d'arts, dans le but d'instaurer une connaissance fine du continuum de formation pour les élèves et de saisir les modalités de travail inhérentes à ces dernières. Le parcours est achevé lorsque tous les modules sont effectués. Une attestation de suivi de parcours pourra être délivrée sur demande.



Après une première année de déploiement des formations de bassin « **Rayonner en territoire** », fortement plébiscitées, qui ont induit de riches rencontres entre pairs et favorisé la mutualisation des pratiques, aménagés sur quatre journées dans chacun des départements de l'académie, celles-ci se poursuivront en 2024/2025 et seront à nouveau, je l'espère, l'occasion de riches échanges autour de la pratique artistique et l'élaboration de scénarios pédagogiques.

D'autres modalités de formations restent envisageables, telles que des observations croisées proposées par petits groupes de professeurs. Vous pouvez m'adresser vos souhaits de mise en oeuvre pédagogiques pour accompagner la transformation des pratiques et les mutualiser à l'échelle locale.

Nous proposerons également cette année **plusieurs webinaires**, autour de thématiques liées à la théorie de l'art, la pédagogie, la didactique des arts plastiques, à partir de formats courts d'environ une heure, auxquels je ne peux que vous encourager à vous y inscrire : <https://portail.ac-nancy-metz.fr/sofia-fmo-acad/default/extmodule/subscriptionadd/extModuleId/72180/tab/trainee/pill/individualTrainingPlan>
J'espère que chacun d'entre vous trouvera le format de formation en adéquation avec ses attentes.

Les trois formations Labo'Arts, proposées l'an dernier, perdurent cette année et seront en partie renouvelées l'an prochain, vous pouvez directement vous y abonner en suivant les liens:

- **Labo'Arts Traces et Écrits en arts plastiques** : <https://portail.ac-nancy-metz.fr/sofia-fmo-acad/default/extmodule/subscriptionadd/extModuleId/70277/tab/trainee/pill/individualTrainingPlan>
- **Labo'Arts : La pratique en atelier** : <https://portail.ac-nancy-metz.fr/sofia-fmo-acad/default/extmodule/subscriptionadd/extModuleId/70276/tab/trainee/pill/individualTrainingPlan>
- **Labo'Arts : musée imaginaire** : <https://portail.ac-nancy-metz.fr/sofia-fmo-acad/default/extmodule/subscriptionadd/extModuleId/70278/tab/trainee/pill/individualTrainingPlan>

La **conférence didactique**, qui se déroulera au Centre Pompidou-Metz le 19 mars 2024, portera cette année sur les compétences psycho-sociales, développées dans le cadre de l'enseignement des arts plastiques et sera soutenue par l'expertise de spécialistes. Elle vise à envisager les compétences

psychosociales et les « savoir-être », à l'oeuvre dans les apprentissages et à rendre compte de la contribution de ces éléments fondamentaux sur la réussite, qui permettent d'instaurer, par une relation éducative et pédagogique de qualité, un climat serein, propice aux apprentissages : <https://portail.ac-nancy-metz.fr/sofia-fmo-acad/default/extmodule/subscriptionadd/extModuleId/70279/tab/trainee/pill/individualTrainingPlan>

Je reste fortement attaché à cette possibilité de maintenir un parcours disciplinaire qui réponde à des besoins de formations que vous exprimez. Je salue à nouveau l'investissement sans faille des professeurs formateurs et la qualité de leur travail.

Aussi, je vous encourage vivement à vous y inscrire à nouveau cette année !

Numérique

L'année 2023/2024 a été une année extrêmement riche dans l'académie en ce qui concerne l'usage disciplinaire du numérique, dernière année des TrAM qui a donné lieu à de nombreuses expérimentations autour des outils numériques et un essaimage important dans les établissements, notamment par l'[exposition itinérante Olympic#arts](#). Tout cela n'aurait pu avoir lieu sans le concours d'un groupe de travail extrêmement mobilisé, réunissant des professeurs d'arts plastiques exceptionnels sous l'égide de la DANE et la coordination de Michel Houpert, notre IAN, michel.Houpert@ac-nancy-metz.fr.

Il représente l'interface académique pour apporter son expertise et vous accompagner dans tous projets en lien avec le numérique.

Une journée de [formation, dédiée aux usages du numérique en arts plastiques](#), sera à nouveau proposée cette année, véritable aboutissement des recherches conduites, dans le cadre du TrAM, par le groupe de travail académique arts plastiques et numérique, soutenu par la DANE. Répondant au souhait de mutualiser les pratiques liées au numérique, elle prend sa place dans une démarche d'expérimentation et de création en faveur des élèves, à travers la prise en main et l'appropriation d'outils numériques, ainsi que par le déploiement de dispositifs d'expositions innovants au sein des classes. <https://www.ac-nancy-metz.fr/cycle-competences-numeriques-des-agents-124309>



L'usage de l'IA reste un enjeu majeur au sein de l'école pour les années à venir. Tout comme pour le numérique, l'intelligence artificielle doit être utilisée de manière raisonnée. Lorsque son exploitation se fait à des fins pédagogiques, nous devons faire preuve de pédagogie et de clairvoyance pour permettre de responsabiliser les élèves dans leurs usages.

Je profite également de cette lettre de rentrée pour porter à votre connaissance, un ensemble de scénarii pédagogiques élaborés en arts plastiques, qui restent à expérimenter et à s'approprier sur la plateforme [Édubase](#) et pour saluer le travail de Corinne Bourdenet-Vicaire en la matière qui constitue une ressource incontournable, notamment envers les usages pédagogiques du numérique et la [bibliothèque d'outils](#), dont le site assure une source inépuisable : <https://www.profartspla.site/wordpress/2023/12/10/repertoire-doutils-et-ressources-sur-le-numerique-en-arts-plastiques/>

Concours de recrutement et rapports du jury :

Les modalités de passation des concours internes et externes de l'agrégation et du CAPES devraient rester inchangés pour la session à venir. Je ne peux que vous encourager à vous y inscrire, ils demeurent un bon moyen de renouveler sa pratique enseignante et d'actualiser ses connaissances théoriques, en sciences de l'art, esthétique, histoire de l'art, mais également de s'astreindre à des temps de pratique, dans des temporalités limitées.

Le [cycle "préparation au concours interne"](#), vous permettra de vous inscrire aux formations dispensées dans ce cadre de recrutement d'enseignants de l'Agrégation et du Capes, dans une visée d'évolution professionnelle.

Par ailleurs, vous trouverez l'[ensemble des sujets](#) concernant les différentes épreuves de la session 2023, ainsi que les rapports de jury des différents concours, ceux **concernant la session 2024** vous seront prochainement communiqués :

- Rapport du jury du concours **interne** du **Capès** : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/media/10236/download>
- Rapport du jury du concours **externe** du **Capès** : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/media/11397/download>
- Rapport du jury du concours **interne** de l'**agrégation** : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/media/11487/download>
- Rapport du jury du concours **externe** de l'**agrégation** : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/media/11286/download>

La **préparation à l'agrégation interne** se tiendra à nouveau cette année les mardis, au lycée Henry-Pointcaré de Nancy, situé à proximité de la gare.

Je remercie chaleureusement le groupe de formateurs en charge de la préparation, composé de Virginie Duval-Wingel , Anne Lefort, Jérémy Lopez et Dorian Masiello, pour leur investissement et le travail de qualité fourni dans l'accompagnement individualisé des agrégatifs.

Par ailleurs, nous invitons les **professeurs contractuels**, qui répondent aux conditions d'éligibilité, à s'investir dans la **préparation au CAPES interne** (préparation des dossiers RAEP et entraînements aux oraux) Contact : Marc Dal-Corso, marc.dal-corso@univ-lorraine.fr, formateur académique et coordonnateur de la préparation.

Pour ceux qui souhaitent se présenter à des certifications complémentaires, (DNL, CAPPEI, CAFFA...), les périodes d'inscription seront indiquées prochainement sur <https://partage.ac-nancy-metz.fr/>.

Mutualisation des pratiques et des ressources pédagogiques :

Pour exister, toute pratique artistique se doit d'être montrée, le rayonnement de notre discipline s'opère par la valorisation de vos projets. Nous restons présents Virginie Magistrali, notre webmestre, (virginie.Magistrali@ac-nancy-metz.fr) et moi-même, pour en effectuer la diffusion sur le site académique dédié aux arts plastiques, à travers la publication d'articles. Je lui adresse une grande reconnaissance pour la régularité et la rigueur de son travail qu'elle effectue sans relâche. Aussi, je vous invite à nous faire part de vos projets et de consulter régulièrement la page académique disciplinaire qui regorge de dossiers et scénarii pédagogiques pour vous accompagner.

Dans cette visée de mutualisation, La **lettre d'information** trimestrielle, qui a pour objectif de porter à votre attention les **actualités pédagogiques, des centres d'arts et différents contenus théoriques**, s'organisera à partir de cette rentrée, sur la participation de plusieurs professeurs d'arts plastiques dans une aspiration participative. Vous pouvez, si vous le désirez, contribuer à cette participation, en proposant des contenus que vous souhaiteriez y voir figurer.

Modalités – Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations

L'accompagnement professionnel dans le cadre du PPCR

Le protocole d'évaluation des compétences professionnelles dans le cadre des rendez-vous de carrière est consultable : https://www.education.gouv.fr/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi-41627#La_preparation_du_rendez-vous_de_carriere

Par ailleurs, il est recommandé de préparer les entretiens en utilisant le document de référence téléchargeable : <https://www.education.gouv.fr/media/13928/download>

Je reste à votre disposition pour toute information concernant vos rendez-vous de carrière dont les modalités restent inchangées, mais vous pouvez également me solliciter dans le cadre de visites-conseils, en faisant transiter votre demande par courrier ou courriel, par la voie hiérarchique, en sollicitant votre chef d'établissement. Je réitère ici mon souhait de pouvoir observer, lors de la séance, un temps de pratique des élèves, inscrit dans le déroulement de la séquence et réfléchi dans l'articulation théorique, en accompagnement du projet d'enseignement (corpus, référence, incitations, phases exploratoires, mise en pratique des élèves, remédiation et verbalisation, etc). Lors des inspections ou des visites-conseils, il est recommandé de mettre à disposition : le cahier de textes de la classe, si possible en version numérique, quelques cahiers/carnets d'élèves. La présentation des documents associés au projet d'enseignement sera attendue, dans le but d'éclairer les choix pédagogiques qui ont précédé la mise en oeuvre du scénario, son alignement pédagogique et le maillage didactique. Ces derniers devront être présentés par le biais de ressources, afin d'en apprécier les choix, la cohérence et la structuration. Enfin, une attention particulière sera portée aux **outils d'évaluation par compétences, leur visée formative**, ainsi que les **modalités permettant d'évaluer le progrès des élèves et de les accompagner dans la mise en oeuvre de leur projet**.

Une attention sera également portée à l'aménagement des espaces de la classe, et plus largement des différents dispositifs pédagogiques mis en oeuvre.

Monsieur Sébastien CHAMPION, que je remercie pour son investissement, chargé de mission auprès de l'inspection et moi-même, restons disponibles pour répondre à vos demandes d'accompagnement de pratiques pédagogiques. En complément de nos visites en établissements, les outils numériques constituent

des vecteurs de communication essentiels en faveur du partage d'une culture commune. Les sites et messageries académiques, ainsi que la liste de diffusions restent de précieux outils de communication.

Enfin je souhaite conclure cette prolixie lettre de rentrée par ces quelques mots. Je crois en la capacité mobilisatrice et fédératrice qu'apporte notre discipline aux apprentissages et au rôle fondamental qu'elle joue en faveur des élèves pour s'émanciper des assignations, en leur permettant l'accès à l'art et la culture. Conscient de tout le travail accompli au quotidien, à travers votre implication, ainsi que l'attention portée à chacun des élèves, votre travail contribue à développer leur singularité, à gagner en confiance en eux, à grandir et à s'émanciper, qui forment nos grandes valeurs humanistes et républicaines.

Vous trouverez à cet égard toute ma gratitude, mon écoute et mon attention pour vous accompagner dans vos projets, et pourrez compter sur ma détermination et mon enthousiasme pour faire vivre, à l'échelle académique, notre discipline.

Je vous souhaite une excellente année scolaire à toutes et à tous.

A handwritten signature in black ink, reading "Benjamin Forêt". The signature is written in a cursive style with a vertical line extending downwards from the end of the name.